

**Délibération du Conseil Municipal de la commune de QUIERS
Du lundi 27 mai 2024**

DEL-2024-21

Le lundi vingt-sept mai deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt et un mai deux mille vingt-quatre, convocation diffusée le même jour, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN, M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Marie BRIARD, Mme Nathalie PAULON, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. José CUETO qui donne pouvoir à M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Mégane CORDELLE qui donne pouvoir à M. Davy BRUN.

ETAIENT ABSENTS NON-EXCUSES : Mme Sam DECAUDIN, M. Sacha RACCAH, M. Laurent GADET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Agnès SURATEAU

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

Nombre de conseillers en exercice : 13
Nombre de conseillers présents : 8
Nombres de suffrages exprimés : 10

Objet : Avis du conseil municipal sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres, le Règlement et l'atlas cartographique.

M. le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du courrier de la Commission Locale de l'Eau de l'Yerres (CLE) reçu en mairie le 18 avril 2024, celle-ci a validé les documents constitutifs du Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres le 27 mars 2024.

Il

Après étude, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés, donne un avis favorable au Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres (Plan d'aménagement, règlement et atlas géographique).

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Quiers, le 27 mai 2024

Par délégation du Maire, l'Adjoint Gérard FABRE

